L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS

BUREAU : 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI MATIN, 13 OCTOBRE.

Sextuple Assassinat

Nous empruntons au *Figaro* l'émouvant récit qui suit :

Hier matin, vers *sept heures*, on y a de nouveau trouvé le cadavre déposé à l'entrée du champ. Ce champ est situé à une distance d'environ *cent mètres* de la gare de Pierrefontaine, dans le côté nord, de la gare de Pantin à Pont-Cadet, au cimetière, de maisons d'habitation, de l'ancienne usine Cail et de la fabrique de feux d'artifices de M. Honoré.

Cette partie de la plaine est coupée par un petit sentier qu'on appelle le Chemin-Vert; le cadavre le suivait parallèlement.

Tout à coup il aperçoit sur un petit terrain vague, qui n'a pas plus de quatre à cinq mètres carrés, des traces de sang. Une,—deux, trois plaques voisines.

Il les compte, les suit de l'œil et voit bientôt une large mare, où il croit distinguer un décrire de cervelle. Encore un amas de sang un peu plus loin ;—puis son regard se porte sur les terres labourées qui entourent la portion inculte où il se trouvait. Il voit clairement qu'un espace assez restreint a sa droite vient d'être fraîchement remué.

Cependant, les sillons sont tracés partout. Mais l'œil exercé du paysan remarque qu'à cette même place où la terre est plus noire, on n'est pas tout de talent qui a placé ainsi la terre en dos d'âne et creusé ce sillon. C'est une main d'homme, bien plus, ce n'est pas une main d'agriculteur : certaines irrégularités trahissent l'inexpérience.

Pendant qu'il se livre à toutes ces sortes de conjectures, quelque chose de Blanc apparaît sous une motte de terre. Il tire à lui, c'est un mouchoir taché de sang.

Quelqu'un est enterré là. D'un coup de bêche, il écarte la terre et aperçoit un bras humain.

La peur le prend, il jette sa bêche et court chercher le commissaire. Vers huit heures, celui-ci arrive escorté de M. Lugagne, médecin à Pantin.

Déjà la foule avait eu le temps de se réunir.

Un homme de bonne volonté se présente et détorre le cadavre d'un enfant de sept ans environ. Le petit enfant est dans un état horrible, il a trois trous sous le cou ; il semble qu'on l'ait saigné d'un coup de couteau à l'oreille droite, et par derrière, deux longues traces de sang à huit centimètres qui ont été faites avec un couteau ordinaire, mais ont seulement déchiré la nappe.

Pendant les constatations médicales, on aperçoit un deuxième cadavre. C'est un enfant de quatorze ans. Celui-là porte derrière la tête trois plaies pénétrantes de trois centimètres de long et large de profondeur.

Un coup de bêche laisse bientôt apercevoir le corps d'une petite fille. Des larmes coulent sur toutes les visages. La terreur est peinte sur toutes ces physionomies anxieuses.

La petite fille doit avoir quatre ans au plus, elle est vêtue d'une robe bleue, d'un jupon blanc, elle bavoite parfaitement propre recevre sa poitrine, un bas blanc bien tiré est en sautoiriné par place. Un waterproof cache l'ensemble du vêtement.

On cherche les causes de la mort : ce ne peuvent être les quatre ou cinq légères coups de couteau qu'on distingue sur la figure. Le médecin relève la petite robe ... Horreur !... De deux plaies béantes au niveau de l'ombilic s'échappent les intestins, pendant qu'un flot de sang frais et rouge coule d'une troisième blessure, visible sous les côtes, dans la région de l'hypocondre droit.

A un moment où le décerneur aperçoit les jupons d'un quatrième cadavre, deux femmes se trouvent mal dans la foule.

Les soldats du fort d'Aubervilliers cherchent à éloigner les curieux ou au moins à les empêcher d'étouffer les sombres verificateurs de la justice.

Et, jaune d'épouvante et de dégoût, le commissaire et le médecin reprennent leur horrible besogne.

Cette quatrième victime est une femme de trente ans, proprement vêtue d'une robe de soie noire ; comme ses enfants, elle a reçu plusieurs coups de couteau au visage, mais ils ont été causés par une large blessure qui traverse cet artère carotide du côté droit ... 10 à 15 cm. de profondeur. Ce sang ... [illegible] ... la région du cœur ... [illegible] ... vocabulaire.

Il ... [illegible] ... Wolcox et Gibbs, ... [illegible] ... appareil sauf.

Cette ... [illegible] ... figure ... [illegible] ... pouces. ... [illegible] ... bouillon ... [illegible] ... Ce dernier ... [illegible] ... ligne droite ... [illegible] ... de huit centimètres, qui ... [illegible] ... fait par derrière.

Dépouillée ses sensations du public en fardée sur cadavres étendus sur la terre, est ... [illegible] ...

On remarque que d'après la mise des vêtements elles doivent appartenir à la bourgeoisie ... [illegible] ... veine de patriote brune.

La mère porte encore ses boucles d'oreille et des manchettes en ... [illegible] ... poche un porte-monnaie renfermant une pièce de cinq francs en argent, un franc et sept sous.

Le second enfant a dans sa poche un petit mouchoir et des plumes de fer avec lesquels il jouait d'amuser ; on trouve aussi des billes en ...

Un autre enfant, celui de onze ans, a sur lui un chapelet, comme les enfants qui viennent de faire leur première communion.

Lui, des enfants a mangé ... on a trouvé à côté d'eux un petit pain de luxe et une tranche de saucisson entamée.

Non loin de là, les perquisitions amènent une découverte importante : c'est le manche d'un couteau de marchand de vin, de ces couteaux ... [illegible] ... la lame a été cassée ... le manche est tout sanglant. Mais, indépendamment de ce manche cassé, on a ... [illegible] ... Cette lame a été trouvée dans la région du ... [illegible] ... Le manche ... [illegible] ... Le lieutenant de l'opinion ... [illegible] ... vocabulaire.

D'ailleurs, ... [illegible] ... Il y a ... [illegible] ... Ce ... [illegible] ... Ecrit ... [illegible] ... apparaît ... [illegible] ... Cette ... [illegible] ... retire ... [illegible] ... figure ... [illegible] ... pouces. ... [illegible] ... bouillon ... [illegible] ... Ce dernier ... [illegible] ... ligne droite ... [illegible] ... de huit centimètres, qui ... [illegible] ... fait par derrière.

Dépouillée ses sensations du public en fardée sur cadavres étendus sur la terre,